

Cadre socio-éducatif à 100%

Pôle handicap enfant

Institut Médico-Educatif – Internat

Horaires Fixes

Mise à jour le 12.08.2025

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- CAFERUIS, vaccination à jour
- Permis B
- Afin d’être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

CONTEXTE DU POSTE

Le CENTRE HOSPITALIER DE MONTFAVET est un acteur majeur en psychiatrie générale, handicap et précarité sur le territoire du Vaucluse et du nord des Bouches du Rhône. Il propose une offre de soins riche et diversifiée allant de la périnatalité à la personne âgée, tant dans le domaine sanitaire que le médico-social.

Le centre Hospitalier de Montfavet dispose de 3 pôles sociaux et médico-sociaux :

- Pôle handicap enfant,
- Pôle handicap adulte,
- Pôle santé précarité,

Le pôle handicap enfant est composé de :

- Un Institut Médico-Educatif : IME de Merignargues. Cet IME est composé
 - D’un internat de 20 places dont 11 sont installées
 - D’un semi-internat (accueil de jour) de 15 places
- Une Equipe Mobile de Soutien aux IME.
- Un projet de création de SESSAD est envisagé

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

Sous la responsabilité du directeur adjoint et en collaboration avec le cadre socio-éducatif du semi-internat, le rôle du cadre socio-éducatif de l’internat est de planifier, organiser, piloter et contrôler les réalisations d’une équipe médico-sociale pluridisciplinaire, en lien avec le projet d’établissement.

Le périmètre pour ce poste est celui de l’internat de l’IME, susceptible d’évoluer en fonction de la charge de travail, en lien avec le cadre socio-éducatif du semi-internat et des projets déployés au sein de l’IME.

Le cadre socio-éducatif de l’internat assure la permanence et le remplacement du cadre du semi-internat et vice-versa.

Le cadre socio-éducatif de l’internat assure également la fonction de référent formation et de référent qualité pour l’ensemble du pôle handicap enfant.

ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

- Concevoir, piloter et évaluer un projet,
- Conduire des entretiens avec les personnes et les familles,
- Organiser des activités collectives,
- Evaluer les compétences et difficultés des personnes,
- Repérer les besoins des personnes,
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents, rapports,
- Anime la conception collective du projet de service,
- Garant de la mise en œuvre et de l’évaluation du projet de service,

- Coordination, suivi et évaluation des projets éducatifs, des activités de groupe et individuelles et des sorties,
- Supervision et suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisé par les équipes pluridisciplinaires, anticipation des orientations,
- Mise en place et suivi d'outils d'observation, d'évaluation et de prise en charge. Recensement et analyse des besoins des usagers,
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels (suivi des effectifs, gestion des plannings et des remplacements, entretiens professionnels et de formation, actualisation des fiches de poste, accueil de stagiaires...),
- Suivi de l'activité (nombre et caractéristiques des jeunes accueillis) et des moyens (utilisation du budget des services, besoins) contrôle et reporting, rapport d'activité,
- Accueil, transmission des informations et entretiens avec les familles et représentant légal de l'utilisateur en tant que leur interlocuteur privilégié pour tout ce qui concerne le projet de l'enfant et sa prise en charge globale,
- Gestion et développement des conventions et différents partenariats extérieurs (établissements scolaires, établissements médicaux et médico-sociaux, associations, professionnels libéraux, entreprises...),
- Organisation et animation de réunions de synthèse, réunions, visites, conférences, événements, groupes de travail et groupes projet.

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Capacités d'écoute et d'empathie ;
- Esprit d'équipe ;
- Capacité d'adaptation ;
- Polyvalence dans le travail ;
- Travail en autonomie.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Base horaire jour : 8h, avec 20 jours de RTT ;
- Horaires fixes ;
- Planification des congés selon la charte du temps de travail et la continuité de service au sein du pôle.

RISQUES PROFESSIONNELS

- Psychosociaux : charge mentale, stress, violence, agressivité ;
- Biologiques infectieux et parasitaire en fonction de la situation médicale de l'enfant et de son environnement ;
- Liés aux activités : déplacement, travail sur écran, niveau sonore.

AVANTAGES

- Offre de formation importante et diversifiée au sein de la Formation Continue du CHM
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Self ou tickets restaurant sous condition d'affectation
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social.